

***P***ALMARÈS DE LA  
CONSTRUCTION DURABLE  
EN VAL D'OISE 2006 - 2011

**P**ALMARÈS  
DE LA CONSTRUCTION  
DURABLE EN VAL D'OISE

**2006-2011 ■ ■**



# EDITO :

L'Office Général du Bâtiment est une structure paritaire nationale, mise en place à l'initiative de la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et de l'UNSFA (Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes), pour réguler les relations entre concepteurs et entrepreneurs. Ses objectifs sont la mise en valeur des atouts d'une collaboration porteuse d'innovation, la prise en compte du contexte des projets pour développer la qualité et la valeur d'usage, en particulier dans les secteurs environnementaux et de développement durable.

En 2005, l'UNSFA 95 et la FFB 95 ont créé la structure valdoisienne – l'OGB 95, dont le premier plan d'action fut la création d'un palmarès sur les constructions durables, permettant de comparer les points de vue et les références en matière de qualité et de résultats, c'est-à-dire :

Mettre en valeur les bonnes pratiques ayant produit un projet qualitatif ;

- Relever les indicateurs retenus par les utilisateurs et le maître d'ouvrage comme éléments de satisfaction ;
- Faire émerger les nouvelles approches d'une ingénierie intégrée « architecte - entreprise - usage » apportant de la valeur ajoutée à travers le projet d'architecture et le projet de construction ;
- Illustrer ce que peut être la prise en compte du coup global dans la conduite d'un projet d'architecture.

Ce palmarès s'applique à trois catégories de construction datant de moins de 3 ans : équipements, activités ou logements (maisons individuelles isolées ou groupées).

Les projets peuvent porter sur des constructions neuves, des réhabilitations et des interventions mixtes de réappropriation de bâtiments existants ayant été transformés par des apports contemporains.

L'OGB 95 s'est naturellement associé au CAUE 95 comme partenaire et membre du jury, dont la mission définie par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 est de contribuer à la promotion et au développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

La qualité architecturale ne s'exprime pas seulement par le caractère esthétique d'un "objet" construit mais combine un ensemble de critères liés aux champs réglementaire, culturel, social, économique, environnemental et technique, et qui ont été pris en compte pour le choix des lauréats.

Les opérations lauréates témoignent pour chacune d'entre elles et à différentes échelles, de la vitalité de la production architecturale en Val d'Oise, de la qualité de la maîtrise d'ouvrage et du savoir faire des entreprises retenues pour leur réalisation. Le jury prend sa décision après visite de chacun des projets retenus et interview des usagers pour connaître leur degré de satisfaction. La dimension environnementale, la volonté d'insertion urbaine, les valeurs d'usage et esthétique sont les éléments clés de chacune de ces opérations qui ne peuvent s'inscrire durablement dans le paysage qu'à la condition que l'aménagement de nos cœurs de villes, des espaces périurbains, des espaces naturels favorisent la citoyenneté, le lien social, la convivialité et la solidarité.

Nous vous invitons à découvrir ces quelques exemples de réalisations remarquables qui retracent les cinq années de ce palmarès...

Guy VAURILLON  
Pdt de l'OGB 95

Sylvère GOUGEON  
Pdt de l'UNSFA 95

PATRICK RAMÉ  
Pdt de la FFB 95

Daniel DESSE  
Pdt du CAUE 95



# PARTENAIRES :

## FFB 95

La Fédération du Bâtiment Val d'Oise représente 900 entreprises et 9000 salariés au sein de la filière bâtiment du département soit plus du tiers des entreprises du bâtiment du Val d'Oise. Au sein de notre fédération, tous les corps d'Etat sont représentés ainsi que toutes les tailles d'entreprise selon la répartition suivante : 700 entreprises de 0 à 9 salariés, 190 entreprises de 10 à 50 salariés, 10 entreprises ou groupes de plus de 50 salariés.

Notre rôle est d'assurer la défense des intérêts de la profession auprès de l'administration territoriale, départementale ou locale, des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des acteurs de la construction ainsi que de présenter la richesse et la diversité de nos métiers dans les filières éducatives.

Nous sommes présent également au travers notre réseau de mandataires, dans les différents organes économiques, politiques, professionnels du département et de la région. Nous sommes là aussi pour répondre aux attentes quotidiennes de nos entreprises adhérentes dans des domaines aussi variés que le juridique, la fiscalité, les évolutions techniques, le social et tout ce qui impacte de près ou de loin nos entreprises. Nous organisons régulièrement des manifestations thématiques destinées à l'ensemble des adhérents, aux membres des groupes jeunes, des groupes femmes, ou encore aux membres des sections professionnelles locales de notre fédération.

La Fédération Française du Bâtiment Val d'Oise est là pour servir au mieux les intérêts de la profession, de la filière, et pour continuer à mettre en avant la passion de construire au sein de notre département.

## CAUE 95

Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement ont été créés par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, avec l'ambition d'assurer des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Le CAUE du Val d'Oise, de par sa connaissance du territoire valdoisien, participe depuis plus de trente ans, en s'appuyant sur la richesse du réseau d'acteurs et de partenaires, au développement d'une culture partagée du territoire. La diversité de ses champs d'intervention, son expérience de conseil auprès des collectivités, des acteurs institutionnels et des particuliers, les ressources documentaires qu'il propose en font, à l'échelle départementale et régionale, un véritable un pôle de ressources et de compétences. En s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire, le CAUE du Val-d'Oise développe des actions de conseil, d'information, de formation et de sensibilisation qui contribuent à nourrir le débat et la compréhension des problématiques d'évolution du territoire.

## UNSAFA 95

Le Syndicat des Architectes du Val d'Oise (UNSAFA 95) est un organisme qui défend les intérêts communs, économiques et sociaux des architectes qu'il représente, avec l'objectif d'améliorer les moyens et conditions d'exercice de la profession.

Dans le cadre de ces objectifs, l'UNSAFA 95 :

- intervient notamment contre la concurrence déloyale et illégale, pour la défense des intérêts sociaux : assurances retraites, maladies et prévoyances, transmission d'activité, fonds de solidarité...
- développe également des actions communes avec toute organisation intéressant le métier d'Architecte et communique avec les confrères, les institutions, les partenaires.
- met en place des actions de formation permanente et s'engage dans des actions valorisant le développement durable,
- assiste les confrères intéressés par le management et les démarches qualité (ISO9001-14001).
- réalise des actions communes avec le CAUE 95 valorisant l'architecture et de l'environnement urbain. Il représente la profession dans les jurys de concours.

L'UNSAFA 95 est naturellement un membre actif de l'OGB 95 et participe à son développement. C'est donc avec conviction que nous soutenons le palmarès de l'OGB 95 qui reflète toutes les qualités des réalisations présentées.

## EQUIPEMENTS PUBLICS

- 8 - Centre socio-éducatif, MONTMAGNY ■
- 10 - Collège «Roland Vasseur», VIGNY ■
- 14 - Musée de la boxe, SANNOIS ■
- 14 - Maison de quartier, MARCOUVILLE ■
- 20 - ESSEC: Le nautilus, bâtiment d'administration, CERGY ■
- 24 - Parc relais, HERBLAY ■
- 28 - Aménagement des berges et Office du Tourisme, PONTOISE ■

## LOGEMENTS

- 34 - Maison & Bureau pour le Gaec Morin, LIVILLIERS ■
- 38 - Maison Karawitz, BESSANCOURT ■
- 42 - Foyer de jeunes travailleurs, ROISSY EN FRANCE ■
- 46 - Logements sociaux, LIVILLIERS ■
- 48 - 35 logements BBC, ERMONT ■

## ACTIVITÉS

- 54 - NEDAP France, ERAGNY SUR OISE ■
- 58 - Agence HERVÉ Thermique - ENNERY ■
- 62 - SCI APSARA, siège social de la société ROC SERVICE, CERGY ■



# ÉQUIPEMENTS **PUBLICS** ■ ■

Les équipements publics font partie intégrante du patrimoine urbain et architectural et ont marqué par leur inscription au cœur des organisations urbaines la présence forte de l'État. : Palais de justice, équipements scolaires, hôpitaux gares, gendarmeries...

Les lois de décentralisation et l'autonomisation progressive des collectivités locales, ont entraîné la multiplication des maîtres d'ouvrages et ont ainsi contribué à diversifier l'architecture de ces équipements en leur donnant une visibilité nouvelle.

Ils représentent un élément majeur pour la qualité de la composition urbaine du quartier d'un point de vue architectural et paysager et contribuent à la fabrication de nouveaux espaces publics générateurs d'urbanité. Les déplacements et l'animation qu'ils apportent participent à l'intensité de la vie du quartier.

L'implication directe des collectivités maîtres d'ouvrage permet une plus grande audace architecturale et l'application de techniques de construction plus innovantes, comme l'illustrent les lauréats de ce Palmarès

MÂTRE D'OEUVRE  
Yves CHEMINEAU, architecte

MÂTRE D'OUVRAGE  
VILLE DE MONTMAGNY

DATE DE LIVRAISON:  
Janvier 2005

SURFACES  
SHON: 320 m<sup>2</sup>

COÛT  
**548 000 euros HT**

PROGRAMME  
Centre socio-éducatif

Le centre socio-éducatif, qui fait également fonction de mairie annexe, est inscrit au cœur d'un quartier à dominante pavillonnaire à proximité immédiate du collège Maurice Utrillo et de son gymnase. Il compose ainsi un ensemble architectural cohérent partageant la même identité architecturale. L'équipement, situé au nord ouest du site, est relié au centre ville par un cheminement piétonnier.

Le bâtiment, à rez-de-chaussée, est destiné à l'accueil d'un public tout âge excepté la petite enfance. Il fonctionne autour de deux salles principales pouvant se réunir grâce à une cloison amovible. L'effectif total correspond à une jauge de 100 personnes. Deux bureaux, un espace d'accueil, des sanitaires et une réserve complètent l'équipement.

Le bâtiment s'inscrit dans la composition générale du site. L'écriture architecturale élégante à la volumétrie maîtrisée et un choix de matériaux contribue à la cohérence de ce pôle d'équipements publics.

Légèrement en retrait du passage piétons-vélos, l'équipement ménage une place en longueur pour capter l'attention du promeneur, l'inviter à une halte, un temps d'attente. Le toit débord largement sur la façade principale, pour mieux montrer l'ouverture du lieu au public. Le hall très lumineux offre des perspectives traversantes vers les espaces extérieurs et la lumière naturelle guide l'utilisateur à travers les locaux d'activités. On y trouve deux salles principales séparées par une paroi amovible, ce qui permet d'adapter l'espace aux différentes utilisations de l'équipement.

Les matériaux employés colorés et chauds, dans une même identité graphique que le collège et le gymnase participent à une expression de matières naturelles, dans un esprit de qualité, de facilité d'entretien et de pérennité de l'ouvrage. Deux murs en pierres calcaires blanches posées en lits horizontaux bordent le bâti le long des chemins d'accès et calent le bâtiment dans le site. Le traitement des façades en panneaux d'aspect bois clair en résines stratifiées protège des dégradations liées au contact direct des locaux avec l'espace public et donne à l'équipement une certaine





élégance. L'ambiance intérieure est soignée avec des murs et plafonds couverts de panneaux de contre-plaqué bouleau assurant une continuité avec l'extérieur.

Les performances thermiques sont très satisfaisantes grâce à la qualité de mise en œuvre des murs et plancher qui limitent les ponts thermiques. Le débord de toiture au sud participe à ce confort d'usage. Le mode de chauffage par une base sol électrique auto-régulée limite les coûts d'exploitation du bâtiment.

**Entreprises:** Damaco: gros oeuvre, terrassement / Faber: charpente, couverture / J2M: menuiseries extérieures / Alphane: menuiseries intérieures, bardage / EFl: revêtement de sol / Secobat: peinture / Step: plomberie, sanitaires, VMC / Traphon: électricité, chauffage



MAÎTRE D'OEUVRE ■  
STUDIO 4 (Thierry Parinaud, architecte)  
ATRIUM ARCHITECTURE 95 (Patrick Terrier, architecte) ■

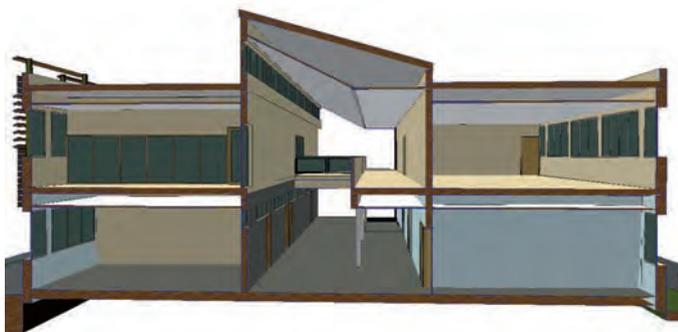
MAÎTRE D'OUVRAGE  
CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

DATE DE LIVRAISON:  
2005

SURFACE  
SHON : 6400 m<sup>2</sup>

COÛT  
8 250 000 € HT

PROGRAMME  
Création d'un collège pour 600 élèves avec salle de sports,  
cuisine centrale, cinq logements de fonction.



Le collège Roland Vasseur, premier équipement public réalisé dans une démarche HQE®, se situe dans un site exceptionnel au cœur du Parc naturel du Vexin français, à Vigny, à proximité de la RD 14.

Afin de préserver au maximum les plantations existantes et de créer une zone tampon avec les habitations voisines, les bâtiments d'enseignement ont été implantés en fond de parcelle.

Le plan de masse en équerre délimite clairement les espaces extérieurs : cour, parc, plateau sportif, voie de desserte, cour de service et minimise les linéaires de circulation. Les volumes, volontairement fractionnés et de faible hauteur, correspondent à un pôle d'enseignement ou à une activité particulière. Ils sont réunis par de longues couvertures en tuile de terre cuite qui donnent à cet ensemble l'image unitaire des grands corps de ferme ou haras du Vexin français.

Orientée plein Sud, protégée des vents dominants, la cour s'inscrit en partie centrale. Ouverte sur les espaces verts, elle ménage des espaces variés : zones de jeux, zones calmes, ensoleillées ou ombragées. De larges percées dans l'épaisseur du bâtiment libèrent des perspectives lointaines au Nord, sur la plaine et les champs.

Le traitement des façades avec des panneaux préfabriqués en béton blanc qui rappelle le plâtre et chaux des anciens corps de ferme participe à l'intégration paysagère du bâtiment. Les façades sont agrémentées d'ouvertures horizontales en aluminium gris anthracite. La façade Sud est protégée du soleil par un bardage bois à clairevoie horizontal continu qui se métamorphose en brise-soleil face aux baies vitrées des salles de classes. Ce brise-soleil sert de vêture à la façade principale et unifie cette aile dont chaque extrémité offre un accès distinct l'un pour l'administration et l'autre pour les élèves. L'aile en retour, dans l'axe du parvis, est conçue à l'étage avec une alternance d'ouvertures verticales et de panneaux en béton armé, couleur terre cuite, alors que le rez-de-chaussée reprend l'enduit en béton blanc des autres façades.

Les trois principaux matériaux utilisés pour le collège sont: le béton, conjugué sous diverses valeurs et formes, la terre cuite en couverture, et le bois.



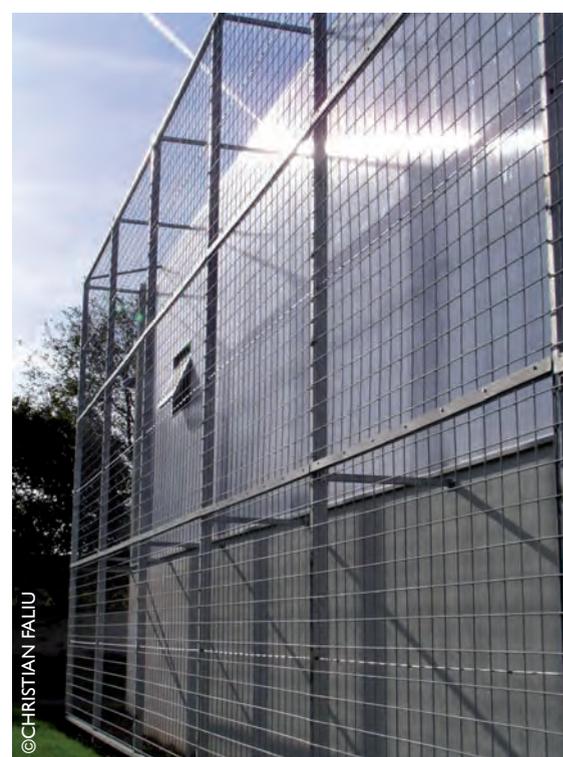




Le béton est utilisé en extérieur, avec la pose de panneaux préfabriqués en béton blanc gommé qui évoquent le plâtre. Le préau a été réalisé en béton désactivé. A l'intérieur le béton est aussi très présent: murs traités en béton banché brut et lasuré de couleur orange, murs matricés (coffrage bois veiné) en noir anthracite et peints en blanc.

Le bois est l'autre élément fédérateur du projet. On le retrouve en claustra, en éléments de bardage des logements, en brise-soleil du collège, en menuiseries intérieures ainsi qu'en coffrage du mur matricé reliant le hall de l'administration au hall d'entrée. Le délai de chantier à 12 mois et la nécessité de ne pas gêner la quiétude des riverains a conduit à privilégier la solution de la préfabrication pour les panneaux de façades en béton et les éléments de brise-soleil bois. En termes de performance énergétique, ce collège anticipe la RT 2005 : ventilation naturelle, ventilation simple flux pour classes et administration, double flux pour restauration et gymnase, chaudière à condensation couplée avec une chaudière haut rendement, robinets thermostatiques dans tous les locaux, plancher chauffant dans les circulations, tubes rayonnants gaz dans gymnase, chaudière murale gaz et ECS solaire dans les logements de fonction, éclairage naturel dans circulations (par impostes vitrées), lampes à haut rendement, luminaires basse luminance dans salles informatiques, circulations commandées par détecteur de présence, gestion horaire et, création d'une GTB.

Diverses dispositions ont été prises pour la gestion de l'eau : chasse d'eau économique, robinetterie économique temporisée, limitation pression à 3 bars, détecteurs de fuites et report compteurs divisionnaires à la GTB, espaces verts type prairie nécessitant peu d'arrosage, réalisation de drains et de 8 puits filtrants répartis dans l'emprise du terrain pour "capter" les eaux pluviales avant leur rejet au réseau public.



Entreprise Générale Léon GROSSE

**SOUS-TRAITANTS:** terrassement et VRD: ARTTP / pose des armatures: ARMAT / préfabrication: DECOMO / GO, Maçonnerie logements: BINAY BAT /Enduit logements : FERNANDES RAVAL<sup>t</sup> / Maçonnerie collège : UNS / Chape collège: CHAPISTES PARISIENS / Isolation thermique collège : AC2P / étaieement planchers: HUNNEBECK / planchers : JLB / charpente: BRIAND-GERARD / couverture: BELLEVUE-TOITURE / étanchéité et bardage: SMAC-ACIEROÏDE / cloisons: PLATRERIE MODERNE / portes de garage: FERMATIC / menuiserie extérieure: FRANCE-FACADE / menuiserie PVC logements: MPO / pose bardages + brise-soleil: LEFORT / menuiserie intérieure: ETMB / occultation: CBC / serrurerie : CAPRON / électricité: FPL / plomberie et le chauffage: IMGC / cuisine: SORECO / faux-plafond: LANGLOIS & SOBRETI / Eqts Scienc. : EMSM / Eqts Sportifs.: FILMASPORT / peinture: SABLE-INDUSTRIE/ Revêtement de sol carrelé et faïence: ORION / Revêtement de sol souple: SIF / ascenseur: KONÉ / clôtures: ADO Clôture / espaces verts: VIGNAL

MAÎTRE D'OEUVRE ■  
**Cauris Architectes**

MAÎTRE D'OUVRAGE ■  
**VILLE DE SANNOIS**

DATE DE LIVRAISON:  
**2005**

SURFACES  
**SHON: 4200 m<sup>2</sup>**

COÛT  
**6 000 000 € TTC**

PROGRAMME

Hall d'accueil, salle omnisports,  
gradins 300/1000 places, 8 vestiaires collectifs.  
Un musée de la boxe, un dojo (2 aires de combat),  
2 salles de danse/gymnastique, 1 logement de gardien,  
locaux annexes.

Le programme présente l'originalité de regrouper dans un même lieu des salles de sports et un musée dédié à la boxe, riche d'une collection d'objets unique en Europe.



©MICHEL MOCH

En relation avec le musée, la salle omnisport est équipée pour accueillir 1000 spectateurs dans sa configuration combats de boxe.

Le bâtiment est organisé autour d'un grand volume central distribuant l'ensemble des salles, naturellement éclairé et animé par une coursive desservant les tribunes. Cette organisation souligne le caractère généreux, convivial et fonctionnel des espaces intérieurs de distribution, conçus comme de véritables lieux d'échanges et de rencontres.

L'ampleur et la qualité de ces espaces ont permis d'animer le projet de lieux d'exposition s'inscrivant dans la continuité du musée et soulignant le caractère culturel de l'équipement.

La réalisation s'inscrit dans le cadre d'une démarche de haute qualité environnementale (HQE). Une attention particulière a été apportée à l'éclairage naturel, aux matériaux, à la récupération des eaux de pluie, au confort thermique et acoustique. Chaque salle de sport et les espaces de distribution bénéficient d'éclairages naturels, soit zénithaux, soit situés en partie haute des volumes, qui confère une grande clarté à l'ambiance générale intérieure. La qualité architecturale se caractérise également par l'emploi de matériaux nobles, de grande qualité et laissés naturels, béton blanc, bois (douglas) en bardage et en charpente, et cuivre en couverture et en bardage.





©MICHEL MOCH



©MICHEL MOCH



©MICHEL MOCH



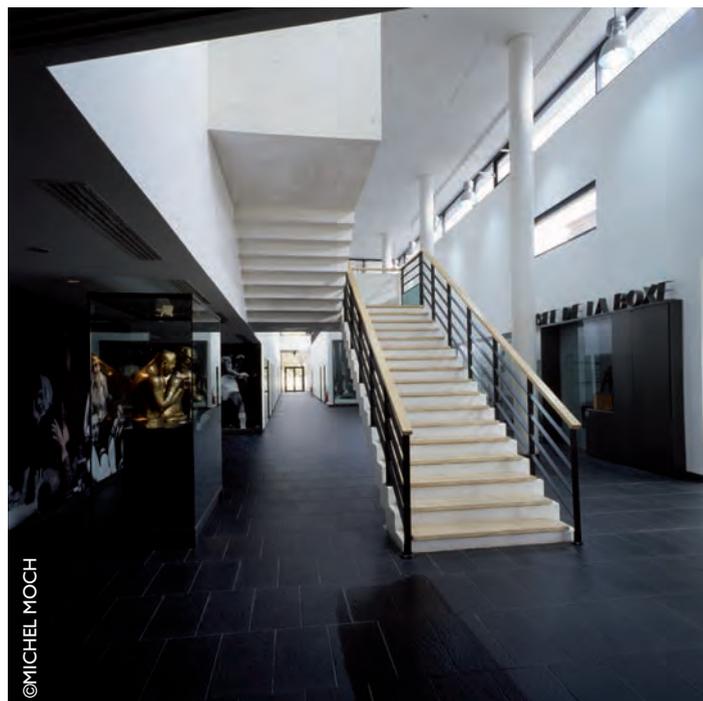
©MICHEL MOCH

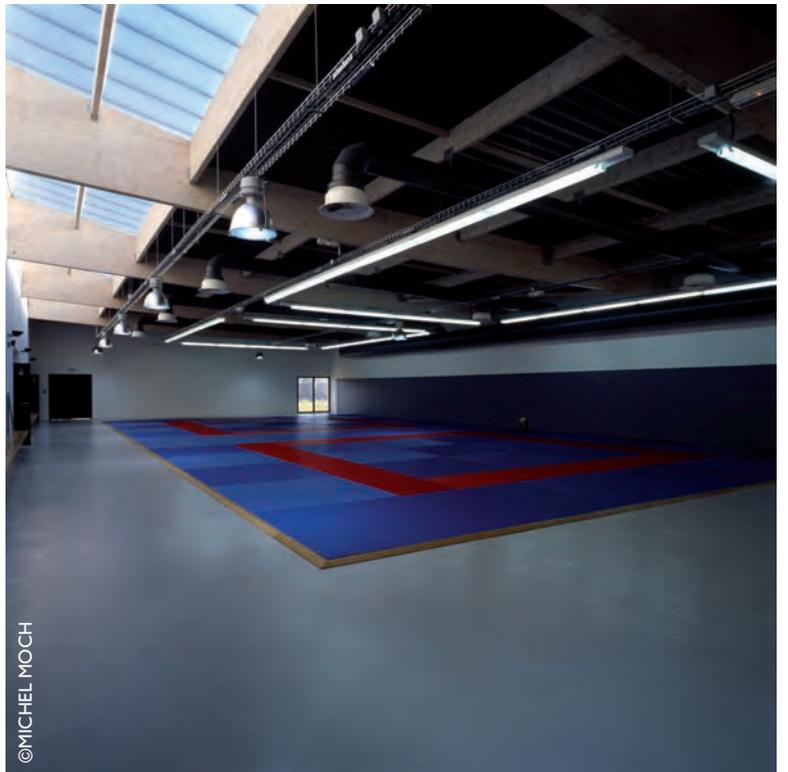


L'ambitieux programme trouve sa place grâce à une composition harmonieuse des volumes de chaque entité qui permet à cet équipement de s'inscrire dans le paysage environnant grâce à une décomposition des masses.

La courbe revêtue de cuivre oxydé des salles de danse, soulignée par de grands vitrages, constitue un élément formel fort permettant au bâtiment d'affirmer son identité dans le contexte urbain d'un quartier à dominante pavillonnaire.

La conjugaison des formes, l'élancement des volumes, les effets de transparences, la noblesse, la sobriété et l'unité des matériaux, illustrent l'élégance d'un projet s'inscrivant singulièrement dans le domaine des équipements sportifs.





MAÎTRE D'OEUVRE

**Berruyer / Simon**

MAÎTRE D'OUVRAGE

**ville de Pontoise**

DATE DE LIVRAISON:

**2006**

SURFACE

**SHON: 1300 m<sup>2</sup>**

COÛT

**1 350 000 €**

PROGRAMME

Réhabilitation d'une maison de quartier

Le quartier des "Hauts de Marcouville", réalisé sur le principe d'un urbanisme de dalle, accueille plus de 1000 logements, locatifs et copropriétés. Il a fait l'objet d'un important programme de rénovation de l'en-

semble du bâti, logements et équipements et d'une intervention sur les espaces publics. Implanté au cœur du quartier, le centre socioculturel réalisé en 1974 a été totalement rénové en 2006.

En terme architectural, le bâtiment d'origine nécessitait une totale restructuration. Le diagnostic ayant mis à jour un dysfonctionnement de l'organisation générale des locaux, une inadéquation réglementaire de la plupart des composants techniques ainsi qu'une dégradation avancée de l'intérieur et de l'extérieur des bâtiments.

Une concertation avec les habitants, organisée avec l'association Aquarel gestionnaire de la maison de quartier, a permis aux archi-

tectes de mieux connaître les attentes et les besoins des usagers.

La préoccupation environnementale, conduite dans une démarche HQE, a été le fil conducteur du projet de réhabilitation. L'économie de matière et d'énergie ont guidé le choix des procédés constructifs et des matériaux. Le bois, dont l'aspect chaleureux est apprécié des habitants, a notamment été choisi pour ses qualités constructives et sa pérennité.

La gestion du chantier, à proximité immédiate d'habitations, a fait l'objet d'une attention particulière, notamment en matière de réduction des nuisances et de gestion des déchets.





L'efficacité énergétique des bâtiments a été obtenue par une isolation thermique par l'extérieur qui supprime les ponts thermiques.

Une grande partie des façades vitrées d'origine, source de surchauffe au sud, a été refermée avec des baies plus réduites et protégées par des brise-soleil. La réfection complète des éléments techniques et l'utilisation du chauffage urbain ont été retenues pour leur efficacité au regard de leur coût global : gestion / énergie / maintenance.

L'ensemble des locaux a fait l'objet d'une étude hygrothermique conduisant, pour le confort des usagers, au choix de réalisation d'une ventilation double flux pour la grande salle. En effet, la forte inertie thermique des bâtiments qui résulte de l'utilisation d'une isolation thermique extérieure, permet d'assurer un confort thermique d'été satisfaisant. Le système de refroidissement qui avait été envisagé dans le programme initial tant les locaux anciens étaient surchauffés en été, a lui, été abandonné.

La maison de quartier de Marcouville, surnommée « la baleine » par certains habitants, est un exemple de réhabilitation réussie qui contribue à modifier l'image et la vie du quartier.

Lot 1 : gros-œuvre: DUMAS TREBERN / Lot 2 : étanchéité: BECI BTP / Lot 3 : menuiseries ext.: LORILLARD / Lot 4 : menuiseries int.: AMMAC / Lot 5 : serrurerie: NICOLLINO / Lot 6 : cloisons, doublages: DECOR ISOLATION / Lot 7 : carrelage, sols souples: E.F.I. / Lot 8 : peintures: MONTI / Lot 9 : faux plafonds: GOBIN et Fils / Lot 10 : plate-forme élévatrice: ERMHES / Lot 11 : plomberie: SAVEC / Lot 12 : chauffage: TEMPERE / Lot 13 : électricité: G.S.E.

MÂTRE D'OEUVRE  
Agence EQUERRE,  
Marc SEIFERT architecte

MÂTRE D'OUVRAGE  
ESSEC

DATE DE LIVRAISON:  
2005

SURFACES  
SHON: 5711 m<sup>2</sup>

COÛT  
**7 500 000 €**

PROGRAMME

12 bureaux, salles de réunions, salle du conseil,  
salles des professeurs, espace détente,  
38 places de parking



Le bâtiment conçu par Marc Seifert constitue la phase 2 du programme général d'extension de l'ESSEC, grande école de commerce française, construite par Yvan Seifert en 1972.

La greffe avec le bâtiment «historique» se fait par un segment construit et suspendu au dessus de la voie pompier.

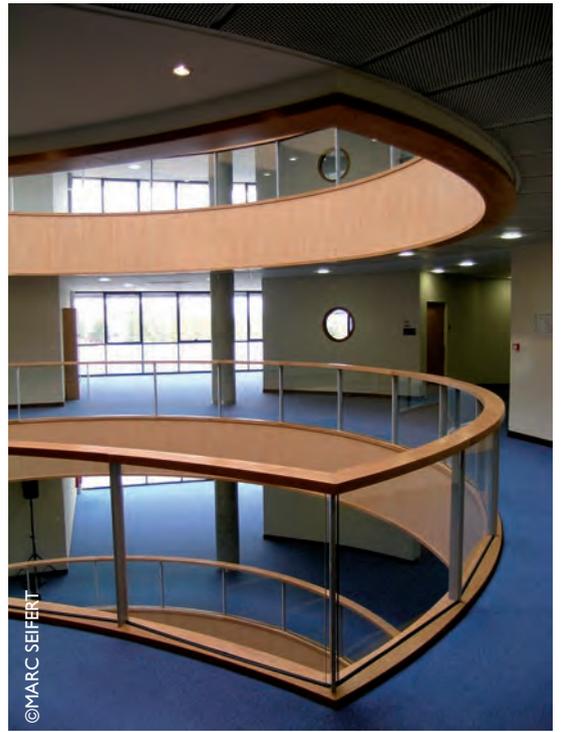
Situé à l'angle de l'avenue Bernard Hirsch et du Boulevard de l'Hautil, ce nouveau bâtiment regroupe une centaine de bureaux organisés autour d'un atrium. Ce puits de 10 m de diamètre, inonde de lumière le hall d'entrée ainsi que les 5 niveaux qu'il traverse. Les espaces d'accueil et de circulation sont traités avec générosité : les liaisons fonctionnelles largement ouvertes sur la ville par des baies vitrées deviennent des espaces de convivialité : espace détente, tisanderie....

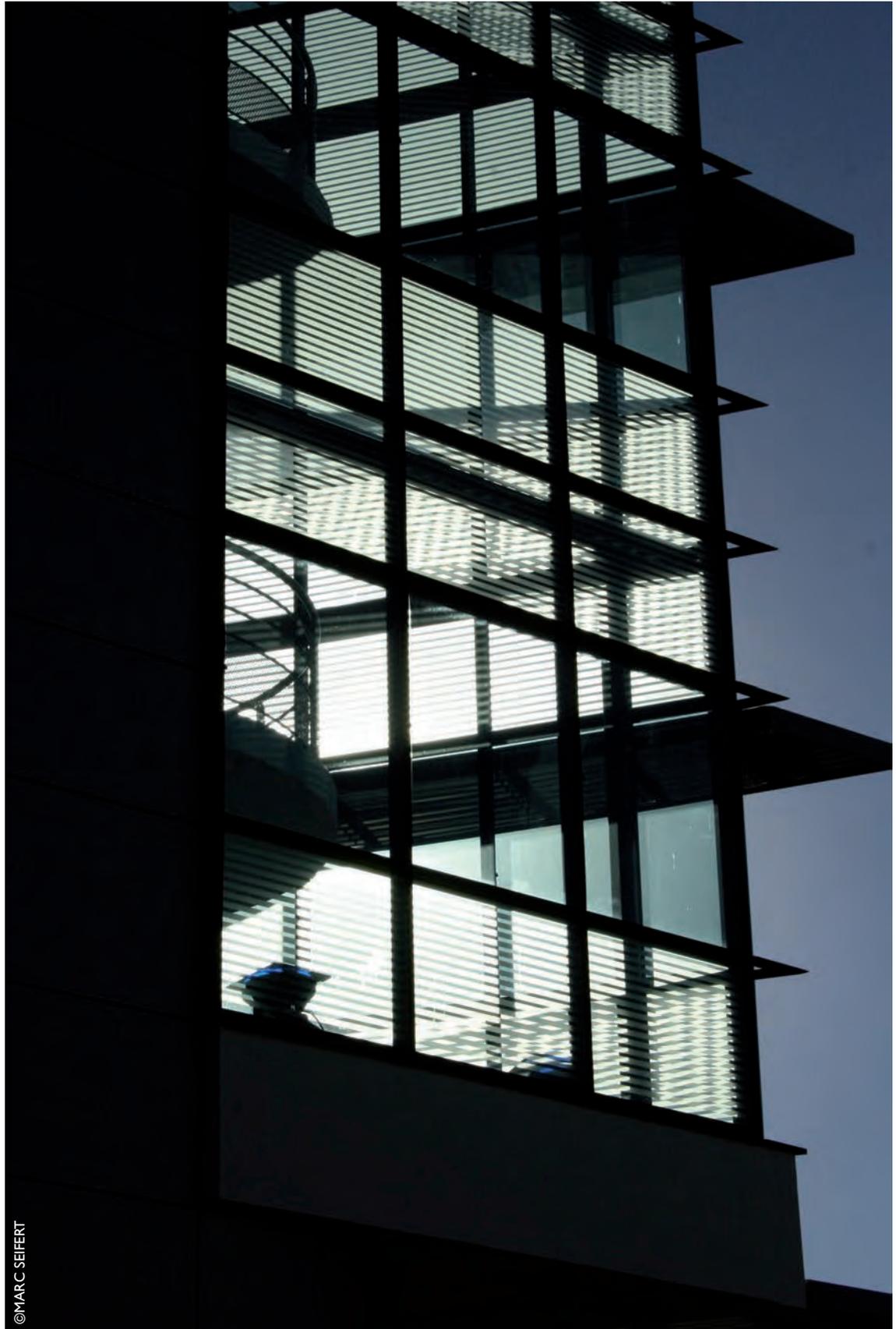
A l'opposé d'un bâtiment «millefeuille» composé de strates superposées reliées par un ascenseur, le puits de lumière autour duquel se déploient les coursives, crée un événement permanent au cœur de l'édifice, un lieu d'échange. La lumière omniprésente, les vues, les couleurs participent à cette ambiance de calme et de sérénité.

Extérieurement, le volume de cet ensemble est allégé par ses lignes fluides et courbes qui laissent glisser le regard. La façade pourtant longue de plus de 70 m s'enroule autour de l'atrium, le long du carrefour et ne se laisse découvrir que par celui qui veut la suivre. Le ruban de verre, dont les allèges sont sérigraphiées, est encadré par deux bandeaux en béton peint et l'ensemble paraît flotter sur un soubassement massif en béton lasuré surmonté d'une bande de châssis filants. L'extrémité de la courbe s'achève par une pointe aiguë dans laquelle vient s'insérer un escalier aérien et spectaculaire. Cet espace ouvert sur la hauteur du bâtiment est un signal fort depuis le Boulevard de l'Hautil et marque l'identité de cet équipement prestigieux, de jour comme de nuit, par un éclairage formant un halo bleu aux couleurs de l'ESSEC.









©MARC SEIFERT

gros oeuvre: SICRA

**SOUS-TRAITANTS:**VRD: GAGNERAUD / Terrassements: DESNEUX TP / Béton projeté: AZ BTP / Armatures, voiles/passes: BTC Coffrage / Dallages/planchers: G.PPM / Réseaux sous dallages: LA CELTIQUE T.P. / Menuiseries extérieures: CASTEL & FROMAGET / Verrière Bâtiment B: ARCOLUX France / Menuiseries intérieures: VIGIER / Métallerie: SMF / Etanchéité: SOPREMA / Cloisons, doublages: ISOLATION 2000 / Maçonnerie: SARL NET BAT / Isolation Thermique: ISOTECH / Charpente bois: CMPB / Plafonds suspendus: JMG Plafonds / carrelage, faïence: SARL CARREFIORE / Electricité: FORCLUM / Plomberie, chauffage, ventilation, climatisation: ISS ENERGIE / Ascenseurs: THYSSEN-KRUPP / Chauffage urbain: ELYO / Génie civil: FCTP

MAÎTRE D'OEUVRE ■  
**RICHEZ Associés:** ■  
architecture urbanisme paysage  
ingénierie, économie: Y ingénierie  
paysage: Atelier Villes & Paysages

MAÎTRE D'OUVRAGE  
Ville d'Herblay /SEMVHER

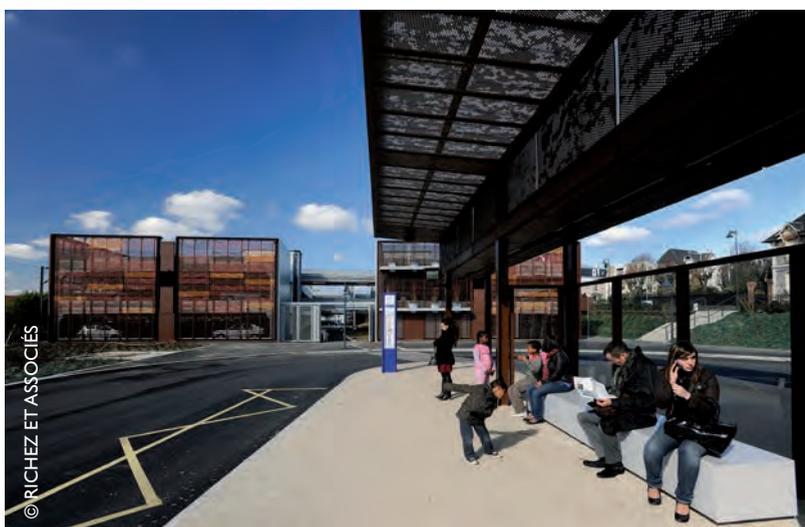
DATE DE LIVRAISON:  
Décembre 2010

SURFACES  
SHON: 298 m<sup>2</sup>  
SHOB: 9911 m<sup>2</sup>

COÛT  
**8 000 000 €**

PROGRAMME  
parc relais de 339 places en superstructure/  
gare routière 6 quais

Dépassant la simple rénovation des abords de la gare, le nouveau pôle d'échanges d'Herblay répond aux besoins de mobilité des personnes en facilitant l'usage des transports publics et en assurant un stationnement sécurisé des véhicules des usagers du Transilien.



#### L'IMPLANTATION SUR LE SITE

Le pôle multimodal, constitué de la gare routière et du bâtiment parc-relais, est implanté entre la rue Etienne Fourmont et les voies SNCF, en connexion avec la gare. Un cheminement, traité sous la forme d'un espace paysagé, mène de la gare jusqu'au jardin intérieur du parking. Cette liaison piétonne est protégée par deux auvents dont l'un abrite la gare routière. La différence de niveaux entre le terrain et la rue étant importante, le parti pris a été d'implanter le pôle multimodal au niveau du terrain naturel et de créer ainsi des accès à deux niveaux : l'un au niveau haut côté rue, l'autre au niveau bas correspondant à la future voie nouvelle qui sera réalisée lors de l'aménagement de la partie ouest du terrain.

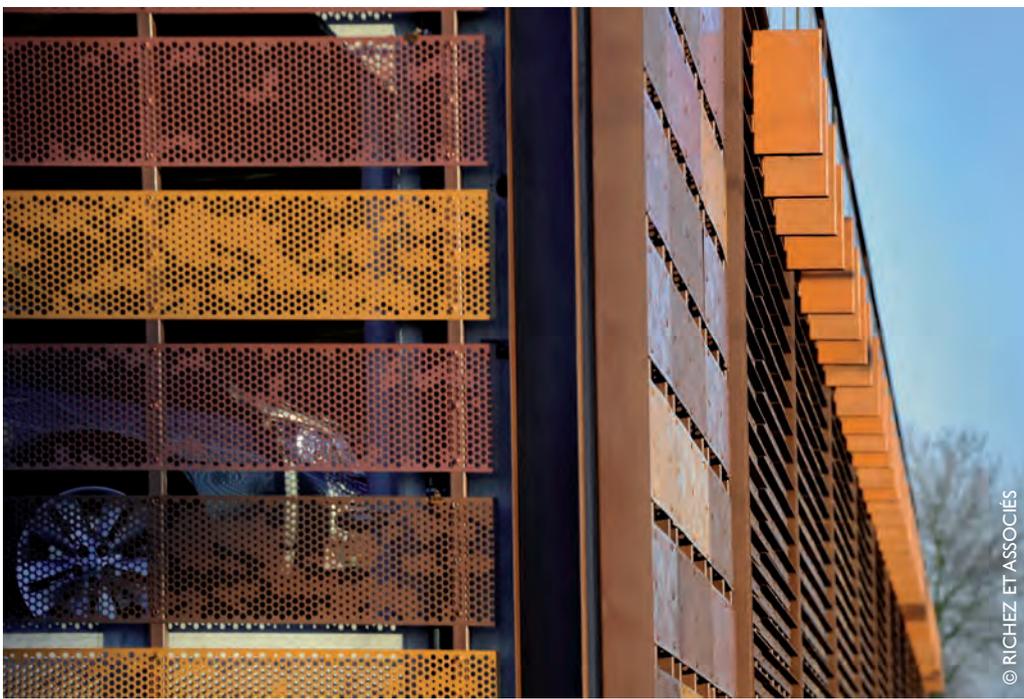
#### LE PARC RELAIS

Conçu sur trois niveaux et équipé d'un ascenseur, il comprend 339 places de stationnement payantes, dont neuf (situées au rez-de-chaussée) réservées aux personnes à mobilité réduite. Il abrite aussi des locaux fermés pour les vélos. L'ensemble est sécurisé par un système de vidéosurveillance et la présence de gardiens.

Le parc relais est constitué d'une structure poteaux/poutres et dalles alvéolaires en béton préfabriqué. Les plateaux enserrent un calme jardin intérieur. L'ambiance architecturale est particulièrement soignée avec un revêtement de façade en camaïeu brun, rouille et or de plaques en acier thermolaqué, perforées. Les façades extérieures, avec une unité à rez-de-jardin, sont traitées par un système de claustra, constitué de cornière 70x70 mm en acier thermolaqué sablé (aspect acier Corten) et une combinatoire







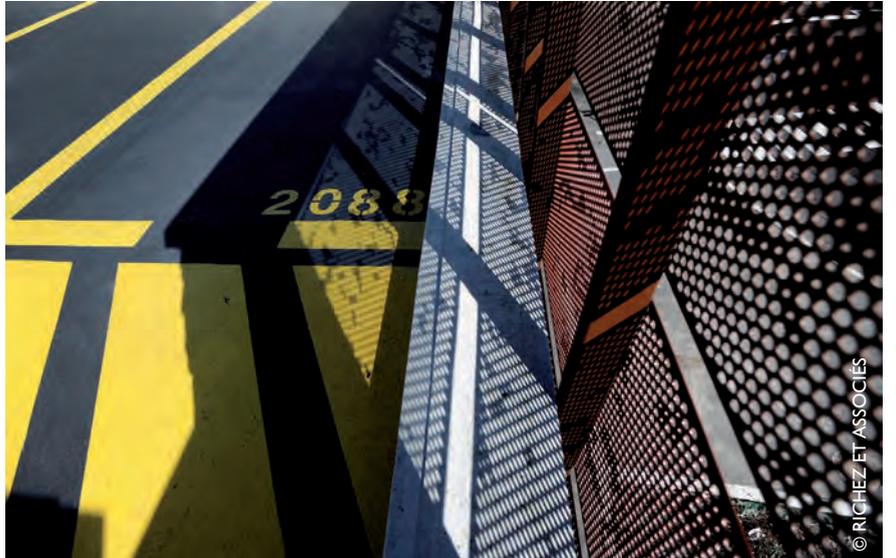
© RICHEZ ET ASSOCIÉS



contrôlée par des modules de plaques perforées en acier de teinte rousse. Les façades côté voies SNCF sont traitées selon les mêmes principes, rehaussées d'accroches drapeaux, avec une frise de panneaux solaires qui s'intègrent dans la géométrie de la structure secondaire du parking couronnant cette façade sud ouest.

Le traitement des espaces intérieurs est soigné, avec des garde-corps en acier galvanisé, une façade courbe toute hauteur en acier qui délimite les bureaux au niveau intermédiaire. Les passerelles piétonnes en caillebotis acier, sont conçues pour le confort des usagers.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur la façade sud et les luminaires équipés de LED participent à la réduction de la consommation d'énergie de cet équipement.



© RICHEZ ET ASSOCIÉS

## GARE ROUTIÈRE

Conçue pour accueillir six lignes de bus, les quais sont reliés au bâtiment voyageur de la gare SNCF par un passage aménagé le long des voies ferrées. L'ensemble est couvert par un auvent avec un équipement dynamique de panneaux d'information affirmant la lisibilité du parcours et indiquant avec précision le temps d'attente entre les bus.

L'auvent central, qui abrite les zones d'attente des voyageurs dans de bonnes conditions de confort et de sécurité, a été conçu comme un signal urbain fort. L'écriture architecturale des deux auvents, qui utilise les mêmes modules de plaques perforées en acier aspect Corten, dialogue avec les façades extérieures du parc-relais et crée une ambiance de lumière naturelle tamisée dont le dessin projeté au sol une ombre d'évocation végétale.



Entreprises: Lot 1: GCC / Lot 2: Cochery

MAÎTRE D'OEUVRE  
**ATELIER RUELLE**

MAÎTRE D'OUVRAGE  
Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

DATE DE LIVRAISON:  
Janvier 2011

SURFACE  
SHON: 511 m<sup>2</sup>

COÛT  
Espaces publics: **3 600 000 €/HT**  
Bâtiment: **2 200 000 €/HT**

PROGRAMME  
Construction de l'Office du Tourisme Intercommunal de Cergy-Pontoise et de la Maison d'Accueil du Tourisme Fluvial de Pontoise - Aménagement des quais de l'Oise

L'Office de Tourisme de Pontoise fait partie intégrante du projet de réaménagement des berges de l'Oise en longue « Promenade des quais ».

Le bâtiment, bien que de taille modeste, répond à une certaine complexité de programme :

- L'office de tourisme : accueil du public et bureaux
- La capitainerie : douches et sanitaires autonomes à destination des plaisanciers
- Une buvette saisonnière
- La salle de conférences : élément majeur de ce programme :

- par sa dimension relative (110 m<sup>2</sup> libres de structure pour un programme total de 450 m<sup>2</sup> environ de surface utile)
- par sa fonction que caractérise une flexibilité indispensable à sa vocation de salle aux usages variables.

Elle permet une extension de l'espace d'accueil en additionnant, de la façon la plus fluide possible, sa superficie à celle du hall d'accueil. Elle peut fonctionner de façon

indépendante pendant les heures de fermeture de l'Office de Tourisme, et doit donc continuer à bénéficier d'un hall /vestibule et de sanitaires publics. Cette entité salle de conférence / hall / sanitaires publics, doit ainsi faire partie intégrante du programme global lorsque l'Office du Tourisme est ouvert, et fonctionner en toute indépendance lorsqu'il est fermé.

La promenade des quais prend naissance au pont Carno, longe la berge en se dédoublant progressivement en un sol haut et un sol bas. La buvette est aménagée sous la rampe d'accès à la terrasse, à l'articulation de la promenade et de la place de la Piscine.



© GÉRARD DUJRESNE



© GÉRARD DUJRESNE

© GÉRARD DUJRESNE



Campé au pied des remparts en encorbellement sur l'Oise, l'Office se glisse entre deux sols publics : le sol minéral de la promenade basse d'une part, le deck de la promenade haute d'autre part. C'est une émergence du sol de pierre, donnant naissance au sol de bois et percée d'une ample fenêtre cadrant l'Oise depuis la place.

Le revêtement de pierre de la place et du quai se prolonge à l'intérieur du bâtiment en jouant sur les frontières entre intérieur et extérieur, clos et ouvert, au bénéfice de la vue qui se trouve orientée vers les principaux attraits du site : le grand paysage de l'Oise et les remparts qui dominent le site.

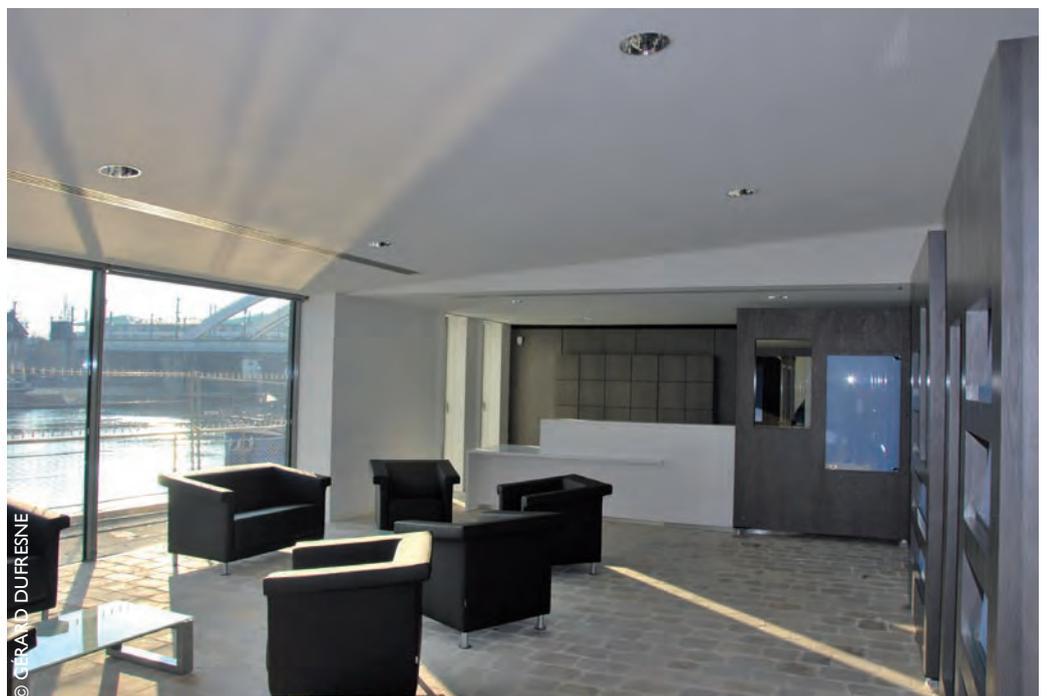
Posé sur le sol de pierre, un volume ovale tout en verre est le seul élément véritablement émergent du projet.

Une toiture végétale vient couvrir un volume intérieur libre de structure pouvant se faire totalement transparent ou opaque selon les usages, et lanterne la nuit.

La peau intérieure est mobile : constituée de panneaux pivotants toute hauteur, elle devient à son tour filtre et viseur sur le paysage urbain lorsqu'ils sont ouverts ou système d'occultation lorsqu'elle se referme. Imbriqué dans l'espace public, permettant des usages flexibles.

Dédié à la diffusion du patrimoine local, ce bâtiment se veut durablement source de plaisir du lieu ...





**Entreprises:** EVTP (gros oeuvre) / Thaveau (charp. métallique)/ BeciBtp (étanchéité)/ JSA aménagement (plaquiste)/ Somen (men. ext.)/ Chapey (men. int.)/ Estrade (serrurerie)/ Point Service (plomberie, CVC)/ GED (électricité)/ EFI (rvt. Sol)/ Monti (peinture).



# LOGEMENT

Le département du Val d'Oise compte plus de 450 000 logements, soit près de 8,4% du parc régional, concentrés dans la zone agglomérée du département avec une forte proportion de résidences principales (413 000 logements).

Les logements d'avant 1948 représentent moins de 20% du total et près du quart des logements a été construit depuis 1982.

Alors que la demande de logement est en progression constante et que les besoins de logements neufs identifiés dans le projet de SDRIF et du Grand Paris ont été évalués pour le Val-d'Oise, à près de 5 600 logements/an, il est déterminant de ne pas mettre de côté l'exigence de qualité architecturale. Les opérations menées dans le tissu urbain existant ou dans le cadre de nouveaux quartiers impliquent la mise en œuvre d'une démarche de qualité environnementale contextualisée.

Cette qualité est évidemment liée à la pertinence des programmes et à la qualité des maîtrises d'ouvrage, mais elle correspond également à un intérêt croissant de nos contemporains pour leur cadre de vie.

La qualité architecturale nécessite de prendre en compte les besoins des habitants autant que les exigences de l'insertion dans le paysage urbain ou naturel existant ainsi que les performances énergétiques qui conditionnent leur valeur d'usage.

Les lauréats du Palmarès ont cette ambition et la diversité de leurs réponses témoigne de cette exigence.

MÂTRE D'OEUVRE

Studio 4 Thierry Parinaud (architecte)

MÂTRE D'OUVRAGE

Privé

DATE DE LIVRAISON:

2006

SURFACE

SHON : 250 M2

COÛT

266 000 € HT

PROGRAMME

Maison individuelle à Haute Qualité Environnementale.



© THIERRY PARINAUD

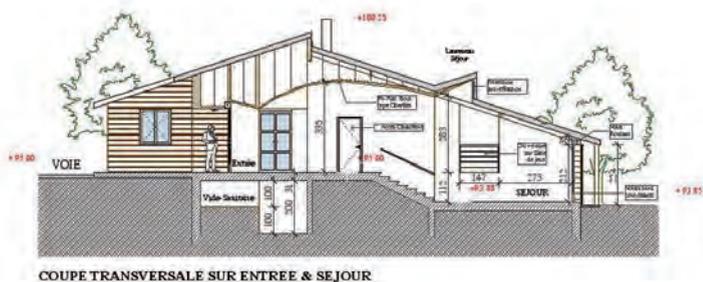
La Ferme Morin, située à Livilliers, au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin Français, est à la fois le siège social d'une entreprise horticole et une maison d'habitation.

La volonté commune du maître d'œuvre et du pépiniériste a naturellement conduit à privilégier un projet exemplaire, inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale. Cette démarche visant l'application du concept de « qualité environnementale » à la construction et à la gestion des bâtiments répond également aux objectifs de la charte du Parc Naturel du Vexin Français en matière de protection, de valorisation et de développement du territoire.

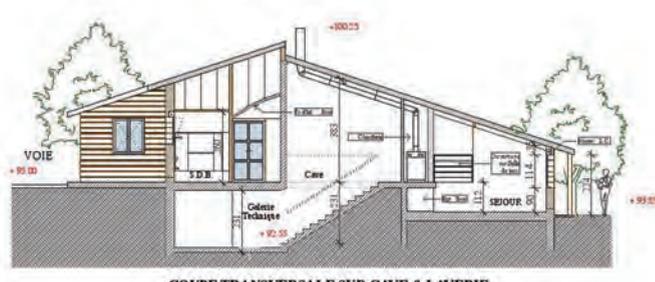
La parcelle d'une superficie de 2 hectares a ainsi été organisée pour créer un cadre de vie agréable tant pour les utilisateurs que pour les riverains. Le réaménagement de l'ancien chemin pédestre qui reliait autrefois les communes de Gérocourt, Genicourt, Livilliers et d'Hérouville, témoigne de cette

volonté.

Le parti constructif en ossature bois a été retenu dès la conception pour les avantages que procure sa mise en oeuvre: maîtrise des nuisances du chantier; réduction des pollutions et des déchets. Le bois, matériau naturel, renouvelable, écologique et utilisé autrefois pour les constructions agricoles symbolise de plus l'activité du pétitionnaire : agriculteur et pépiniériste. Il est le fil conducteur et le matériau principal du projet. On le retrouve en bardage de façade extérieure, en ossature, en parement intérieur, en plancher et en modénature intérieure. Ce bâtiment est conçu en mimétisme avec l'environnement boisé. Les fenêtres sont autant de cadres qui s'ouvrent sur le paysage naturel: plaine cultivée, forêt, bosquet d'arbustes ...



COUPE TRANSVERSALE SUR ENTREE &amp; SEJOUR



COUPE TRANSVERSALE SUR CAVE &amp; LAVERIE



© THIERRY PARINAUD



©THIERRY PARINAUD



L'autre matériau de construction visible de cet ensemble est le cuivre qui habille les toitures. Matériau naturel et recyclable, le cuivre se veut le miroir du ciel. Par sa forme longitudinale, la toiture de faible hauteur, épouse la pente du terrain et se fond progressivement dans l'environnement.

Pour éviter un effet de masse, le toit est constitué de sous-ensembles qui sont autant d'accidents du relief, offrant ainsi une perspective différente selon les points de vue. Les menuiseries extérieures sont traitées en aluminium pour la porte d'entrée et les fenêtres, en bois pour les portes sectionnelles des garages. Les aménagements extérieurs participent à la même logique de conception.

Ainsi, la construction est bordée d'un ruban de pierres et de caillasses issues du terrain qui permet l'évacuation des eaux pluviales et évite toutes éclaboussures sur le bardage.

De plain pied, le pavillon est divisé en deux volumes distincts réunis par une rue intérieure. Le premier articulé autour des garages et des patios, ouvre sur le village, et le second, sur la plaine agricole. Les toitures (à pente identique) rassemblent les deux entités en un ensemble homogène qui s'étend le long du terrain pour mieux s'y inscrire.

La simplicité des formes rectilignes extérieures se retrouve de manière adoucie et arrondie à l'intérieur et marque le contraste «dedans-dehors». Des débords de toit protègent les occupants des intempéries tout en offrant une prise au vent limitée. Enfin, un traitement particulier a été adopté pour les locaux techniques et de rangement. Les caves ne sont pas reléguées en sous-sol mais à l'étage, au centre de la construction et de plain pied pour des raisons d'accessibilité et de confort. Une galerie technique située sous la rue intérieure permet de gérer et de contrôler l'ensemble des fluides et réseaux.



© THIERRY PARINAUD

Entreprise Générale LEFORT MENUISERIE:

**SOUS-TRAITANTS:** Maçonnerie: Et JAMES / Couverture: Et PUY / Electricité: Et DOUTEAU / Plomberie,VMC, Chauffage: Et BROSSETTE / Revêtement de sol Dalles 50\*50: Et FOURNIER / Doublage et plaques de plâtre: Et JEAN-DENIS / VRD: Et AQUA PETRA

MAÎTRE D'OEUVRE  
**CHANSON ET WAGNER, architectes**

MAÎTRE D'OUVRAGE  
**VAL D'OISE HABITAT**

DATE DE LIVRAISON:  
**2008**

SURFACES  
**SHON : 5859 m<sup>2</sup>**

COÛT  
**8 400 000 €**

PROGRAMME  
Résidence de jeunes travailleurs :  
191 logements individuels et 22 logements pour  
personnes handicapées



Le foyer de jeunes travailleurs de Roissy en France est destiné aux jeunes travaillant majoritairement sur la plateforme aéroportuaire et le territoire de Roissy. Géré par l'ALJT et réalisé par Val d'Oise Habitat, bailleur social départemental cette résidence comprend 213 logements répartis en 185 studettes et 28 studios.

Implanté sur un terrain d'origine agricole de 13120 m<sup>2</sup>, appartenant à Aéroport de Paris (ADP), le bâtiment est situé entre la commune de Roissy-en-France et l'aéroport dans un paysage insolite, particulièrement hétérogène : au nord, les hangars de maintenance de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, au sud-est un paysage urbain constitué de maisons individuelles, à l'est des équipements sportifs et à l'ouest une caserne de pompier.

Cette situation particulière confère à ce lieu un rôle de transition entre deux mondes, aux paysages et échelles très différents.

Dans ce contexte singulier, un certain nombre d'objectifs ont été définis :

- créer une échelle intermédiaire entre la volumétrie des maisons individuelles du village et ceux des hangars de CDG,
- réaliser un bâtiment compact d'échelle humaine et ne laissant jamais voir sa dimension réelle (213 logements),
- privilégier les orientations Est et Ouest pour les façades principales,
- rechercher la convivialité et les apports de lumière naturelle,
- intégrer un certain nombre de contraintes liées à la présence de l'aéroport.

Le bâtiment nord/sud, volontairement édifié à R +3 est composé de deux ailes parallèles reliées au rez-de-chaussée par un vaste hall et des espaces communs et aux étages par l'escalier.

La barrette centrale abrite les circulations verticales en privilégiant l'usage de l'escalier ouvert, éclairé naturellement et permettant de découvrir les façades, les jardins, la plateforme aéroportuaire.







Chacune des ailes est divisée en quatre plots. Cette disposition donne au bâtiment, d'une surface de 6000 m<sup>2</sup>, l'image d'un bâtiment d'habitation collectif d'échelle humaine et à l'écriture très contemporaine. Les façades, traitées en enduit blanc, sont d'une facture classique avec un soubassement à rez-de-chaussée et un troisième étage en attique, réduisant visuellement l'échelle du bâtiment. Les volets en bois clair naturel accentuent l'image de logement du foyer de jeunes travailleurs.

La dimension environnementale et la performance énergétique se traduisent par un ensemble de choix techniques innovants :

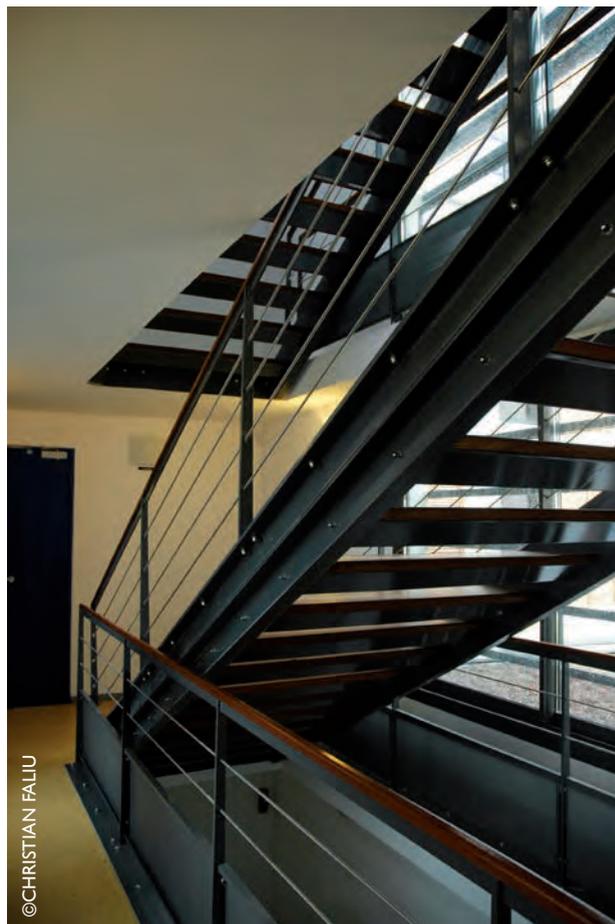
- toitures terrasses végétalisées à 80 %
- retardateur des eaux d'orage
- collecte, via une bêche tampon de 30 m<sup>3</sup> pour l'arrosage automatique des plantations
- dispositifs techniques en toiture organisés au centre du bâtiment et capotés dessinant une cinquième façade composée.

Les principales circulations sont majoritairement éclairées naturellement et concourent au confort d'usage et à une réelle économie d'énergie électrique.

Les façades orientées est et ouest optimisent les apports solaires caloriques et lumineux. Les occultations extérieures (volets métalliques à rez-de-chaussée, bois aux étages) permettent la gestion des apports solaires.

Les espaces extérieurs sont particulièrement bien traités, composés pour partie à la française et pour partie façon champêtre et intègrent un vaste parking traité en dalles engazonnées.

Des circulations piétonnes permettent de rejoindre les lignes de bus au nord et à l'est du village.



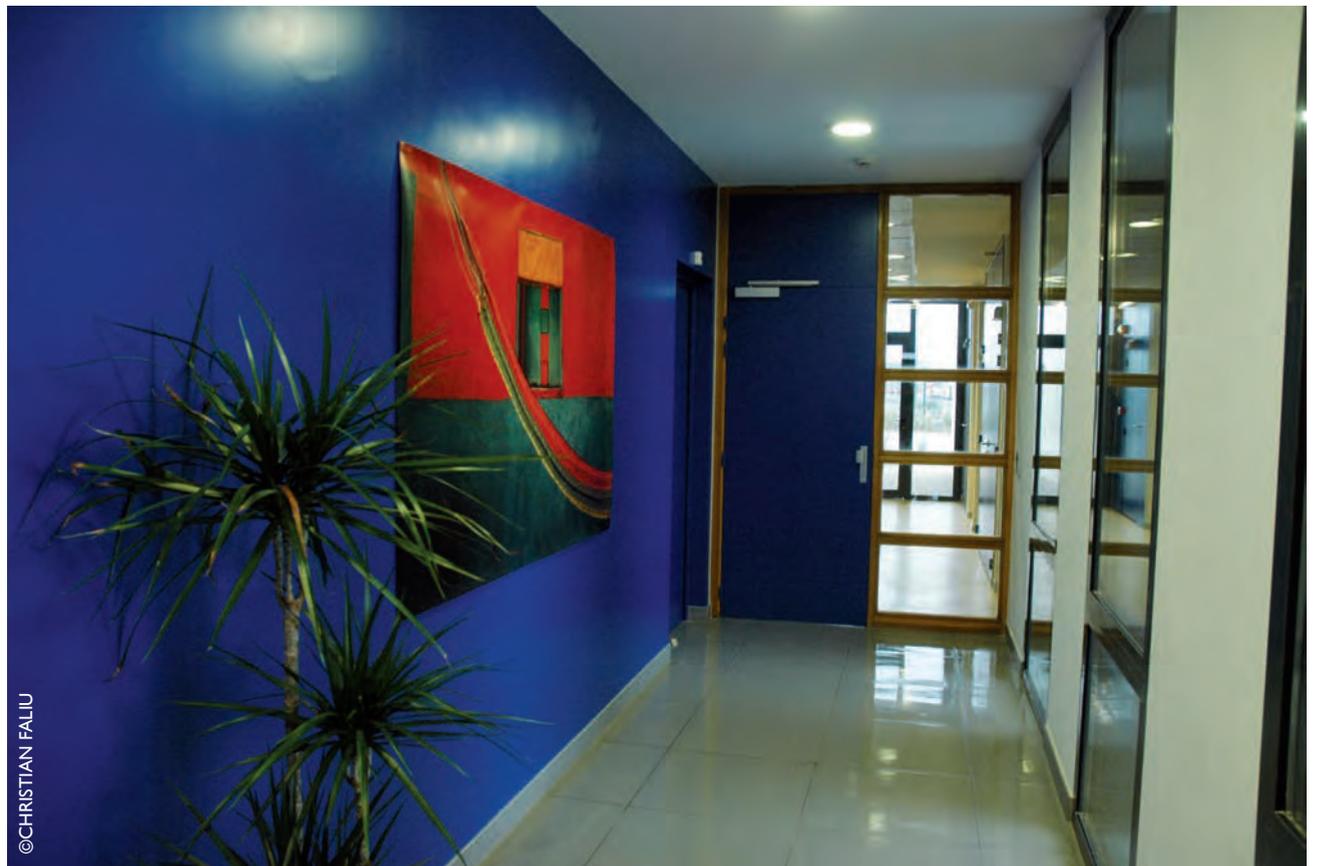
©CHRISTIAN FALIU



©CHRISTIAN FALIU



©CHRISTIAN FALIU



©CHRISTIAN FALIU

**Entreprises:** VRD: EVO / Espaces verts, plantations: Quesnot Paysages / Gros-oeuvre: Bernard Construction / Ravalement: les Ravaleurs Franciliens / Etanchéité: Etanchéité du Nord / Cloisons: Dauvillé / Menuiseries extérieures alu: Reithler / Serrurerie: Alufer / Menuiseries intérieures: SMI Treille / Revêtements de sols et peinture: Décoration De Sousa / Faux-plafonds: CIP / Plomberie, Chauffage, VMC: UTB Electricité: Télécoise / Ascenseur: Otis

MAÎTRE D'OEUVRE  
**KARAWITZ SARL**

MAÎTRE D'OUVRAGE  
**Milena KARANESHEVA, Mischa WITZMANN**

DATE DE LIVRAISON:  
**Juillet 2009**

SURFACES  
**SHOB: 161 m<sup>2</sup>**

COÛT  
**290 000 €**

PROGRAMME  
Maison individuelle passive avec séjour, cuisine ouverte, pièce de musique et de lecture, 3 chambres, un espace de jeux, deux salles de bains, WC, buanderie et cellier.



Située à Bessancourt, en bordure de la forêt domaniale de Montmorency et de la Plaine de Pierrelaye, cette maison individuelle est au cœur d'un quartier pavillonnaire à proximité immédiate du centre historique et d'une église du treizième siècle. La parcelle, incluse dans le périmètre de protection de l'église, est orientée nord-sud et se singularise par sa profondeur et son étroitesse.

Eloignée de la voie publique et soumise, de par sa disposition, à des règles d'urbanisme contraignantes, la maison trouve naturellement sa place à proximité de la limite séparative nord. Cette implantation répondait aux objectifs d'une maison passive dotée d'une façade nord volontairement fermée, limitant ainsi les déperditions thermiques et d'une façade sud bénéficiant de larges vues et d'un maximum d'apports solaires.

Les architectes de l'agence Karawitz, à la fois maître d'œuvre et maître d'ouvrage ont conçu une maison répondant aux besoins d'un couple avec deux enfants. Le programme comprend : un séjour, une cuisine ouverte, une pièce de musique et de lecture, 3 chambres, un espace de jeux, deux salles de bains, un WC, une buanderie et un cellier. Cette distribution résulte à la fois d'impératifs climatiques et techniques en vue d'une labellisation « Maison Passive »

Le volume général prend la forme d'un parallélépipède couronné d'un toit à deux pentes (R+I+C) défini par les concepteurs comme « une réplique sculpturale et abstraite de la maison traditionnelle ». Ce parti pris correspond à une certaine idée de la maison individuelle traditionnelle et s'installe harmonieusement dans le tissu urbain pavillonnaire environnant.

Construite presque intégralement en bois, l'enveloppe est constituée de poutrelles en « H », remplies de ouate cellulosique, avec à l'extérieur une épaisseur de laine de bois de 35 mm. Un bardage ajouré en bambou non traité, évoquant les granges de la région, enveloppe entièrement la maison, seule l'entrée est marquée par un traitement spécifique. Au sud, des volets réalisés dans un bardage identique, permettent







de moduler la lumière à l'intérieur de la maison. Les menuiseries sont en triple vitrage avec des montants mixte bois/alu. Les parois intérieures sont en bois massif contrecollé tripli.

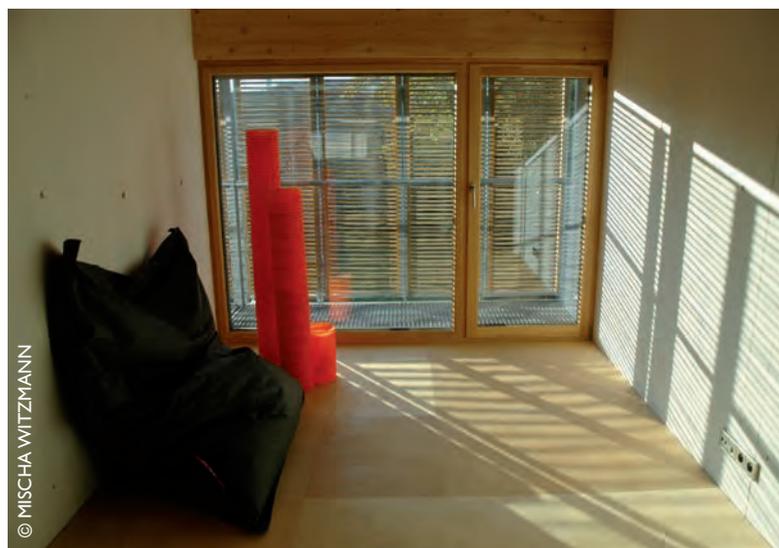
Des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques homogènes sont disposés sur le toit permettent de bénéficier des apports solaires. Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont assurés par un seul équipement contenant une centrale d'air double flux et un ballon d'eau chaude thermodynamique. La chaudière combinée contient une pompe à chaleur, utilisée les journées froides et sans soleil.

Les concepteurs ont fait preuve d'un souci du détail qui donne de la complexité à une volumétrie volontairement neutre, créant des perméabilités entre les espaces et des jeux de lumière qui participent à la qualité de l'ambiance intérieure. L'espace sud qui réunit les fonctions de salle à manger, séjour, cuisine et salle de musique est organisé dans un grand volume pleinement ouvert sur le jardin.

Les performances énergétiques de cette première maison certifiée « Passiv Haus » répondent aux trois critères de label européen, :

- une consommation de chauffage inférieure à 15 kWh/m<sup>2</sup>/an,
- un indice de renouvellement d'air inférieur à 0,6 h avec tests en dépression et surpression

L'architecture sans compromis de cette maison a permis de répondre aux exigences d'économie d'énergie souhaités tout en offrant un excellent confort thermique, hydrométrique, olfactif, tactile et acoustique.





**Entreprises:** Botte Sondages: étude de sol / Perspective Bois: ossature bois, structure / RC Eco: isolation, bardage, couverture / Menuiserie André: menuiserie extérieure, fabrication / Solitech: revêtement de sol, chape / Bes: électricité, plomberie / Systaic: panneaux solaires

MAÎTRE D'OEUVRE  
SARL Bourillet et Associés

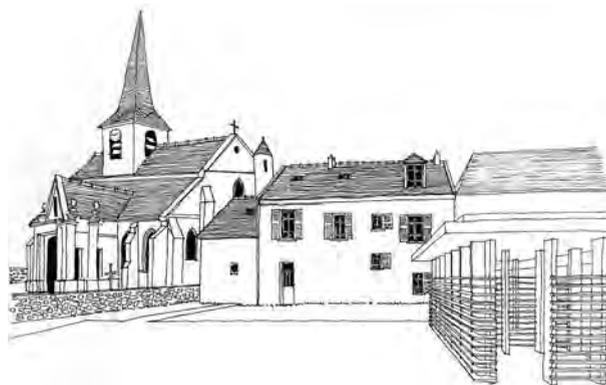
MAÎTRE D'OUVRAGE  
MAIRIE DE LIVILLIERS  
PACT ARIM

DATE DE LIVRAISON:  
Décembre 2010

SURFACES  
SHON avant travaux et réhabilitée: 222 m<sup>2</sup>  
SHON après travaux: 260 m<sup>2</sup>

COÛT  
**480 000 € HT**

PROGRAMME  
Maison Nénesse.  
Réhabilitation et extension d'un bâtiment  
d'architecture traditionnelle du Vexin en vue de la  
création de 4 logements locatifs à caractère social



Ce projet de réhabilitation et d'extension d'un ancien corps de bâtiment et de son annexe tombés en ruine, s'inscrit dans un environnement de qualité, en plein cœur de la commune, à proximité de l'église inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

La parcelle d'une superficie de 833m<sup>2</sup> occupe une situation d'angle et l'une de ses limites longe le parvis de l'église. Les constructions sont implantées en cœur de parcelle, adossées à la construction mitoyenne, libérant de grands jardins en périphérie.

Le programme comprend l'aménagement de 4 logements locatifs à caractère social, et un garage à vélos indépendant.

L'enjeu de la réhabilitation consistait à mettre en valeur les qualités du bâtiment existant, représentatif de l'habitat rural du Vexin français, tout en les confrontant à des modes de construction contemporains. L'objectif visant à instaurer un juste équilibre entre ancien et moderne afin de préserver la beauté du site.

Le réaménagement du corps de bâtiment principal s'appuie sur l'organisation générée par les murs porteurs et conserve le rythme des baies existantes. Les maçonneries des façades sont doublées pour améliorer les performances thermiques du bâtiment mais les maçonneries des murs de refends sont laissées visibles à l'intérieur des logements.

Pour des raisons structurelles et phoniques le parti a été pris de réaliser les planchers intérieurs en béton. Toutefois les planchers bois existants ont été conservés comme fonds de coffrage et refixés en sous-face des planchers bétons : ils confèrent ainsi aux plafonds des logements un aspect esthétique. Les revêtements de sols ont été réalisés en résine, coulée

sur place. Ils tranchent avec l'aspect brut des plafonds et des maçonneries et reflètent la lumière extérieure. La charpente originelle irrégulière a été conservée et renforcée, puis isolée par le dessus pour permettre au logement créé dans les combles de bénéficier de son aspect esthétique.

La toiture a été réalisée en tuiles plates et les coloris des tuiles ont été soigneusement panachés pour éviter un aspect trop uniforme de l'ensemble. Le faîtage





a été scellé avec crêtes et embarrures et les rives ont été traitées par une ruellée au mortier.

Les chaînages réalisés au sommet des murs de façades ont été réalisés avec des profils reconstituant les modénatures traditionnelles de l'architecture vexinoise suivant l'avis du SDAP. Les enduits de façades ont été réalisés au plâtre et à la chaux avec une finition à pierres vues. Les menuiseries en bois respectent la disposition des petits bois.

Le petit bâtiment annexe accueille un logement qui bénéficie d'une double hauteur et d'une façade ouverte sur l'église. Les murs existants et la poutre sont conservés. La façade, constituée de bois et de verre tranche avec l'aspect massif de la construction existante. Elle se glisse devant le bâtiment matérialisant une nouvelle étape de l'histoire du bâtiment.

Le local annexe, construit sur la limite nord-ouest du terrain, accueille le local poubelles et un garage à vélos. Il est doté d'une toiture terrasse et de façades en claustras de bois assemblés selon le même mode constructif que la façade du nouveau logement situé face à l'église.

Chacun des 4 logements a été traité de manière spécifique :

- Le séjour du logement 1 du rez-de-chaussée dispose d'une différence de niveau qui a été accentuée et permet l'aménagement d'un coin cuisine en retrait de l'espace de réception,
- Le logement 2 bénéficie d'un séjour en double hauteur, qui offre de larges vues sur l'église au travers d'une façade vitrée avec claustras de bois,
- Le logement 3 dispose d'un séjour qui s'étend le long de la façade Sud et bénéficie de 3 grandes fenêtres qui l'inondent de lumière,
- Le logement 4 est aménagé dans les combles et profite de la charpente originelle.



MAÎTRE D'OEUVRE  
sarl ARCHITECTURE URBANISME ET PAYSAGE

MAÎTRE D'OUVRAGE  
ICF La Sablière

DATE DE LIVRAISON:  
Décembre 2010

SURFACES  
SHON: env. 3200 m<sup>2</sup>

COÛT  
**5 200 000 €**

PROGRAMME  
35 logements collectifs BBC du studio au T5  
et un commerce



Cette opération de logements sociaux est la première opération labellisée BBC, réalisée par le bailleur social de la SNCF ICF La Sablière en Ile de France.

Située rue de Stalingrad à Ermont, au cœur d'un programme de rénovation urbaine, cette opération de 35 logements sociaux s'inscrit dans un contexte urbain dense et animé à proximité immédiate des commerces, de la mairie et de la gare de Cernay. L'opération se compose de deux bâtiments. Le premier, à l'alignement de la rue de Stalingrad ; le second, ouvert sur un jardin intérieur et une voie piétonne. Une transparence entre le jardin des Grands arbres et la rue de Stalingrad a été aménagée avec l'opération mitoyenne.

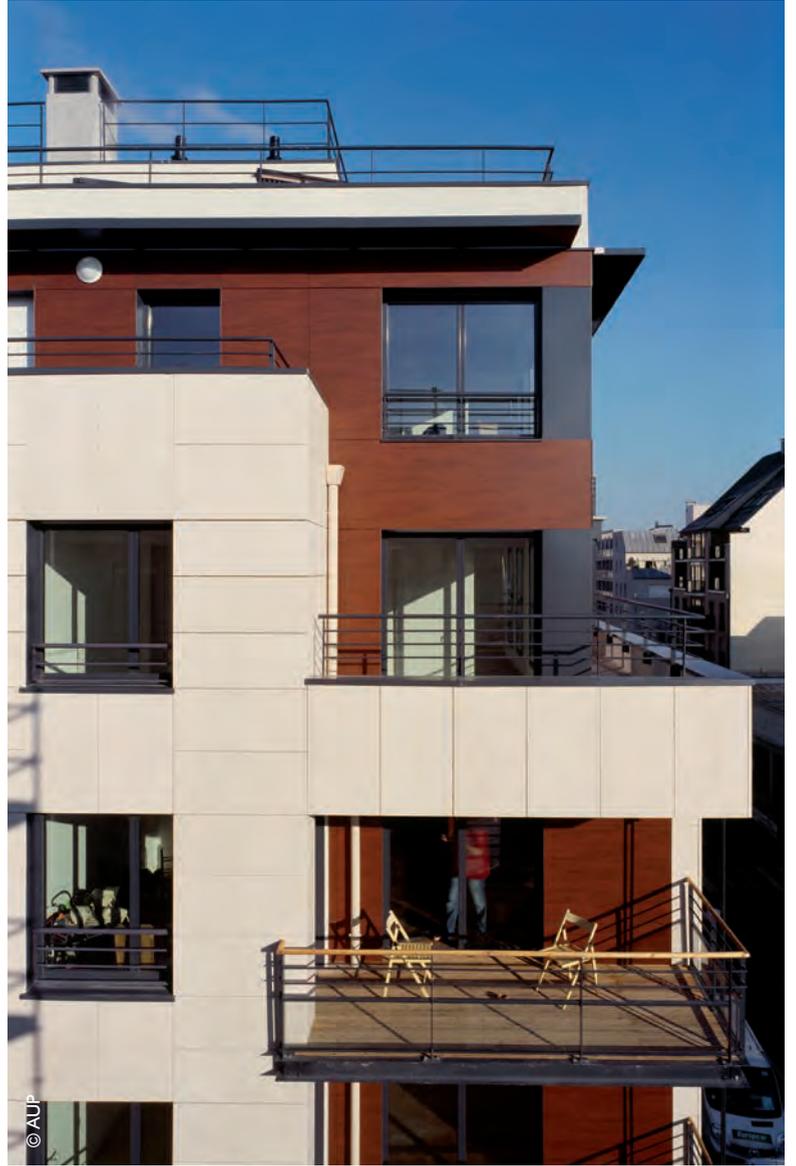
La silhouette générale de cet ensemble de 3200 m<sup>2</sup> à r+4 affirme une écriture contemporaine, grâce à un jeu de volumes tantôt en retrait ou en avancée, avec des bow-windows et un étage supérieur en attique. Les deux bâtiments qui composent cet ensemble offrent des élévations et couronnements revêtus d'un bardage de fibre de bois (Trespa) et de pierre agrafée côté rue pour souligner le caractère urbain. La majorité des logements dispose d'une double ou triple exposition. Des jeux de terrasses privatives, des balcons et loggias, favorisent les échanges entre les résidents dans un environnement sécurisé et largement arboré.

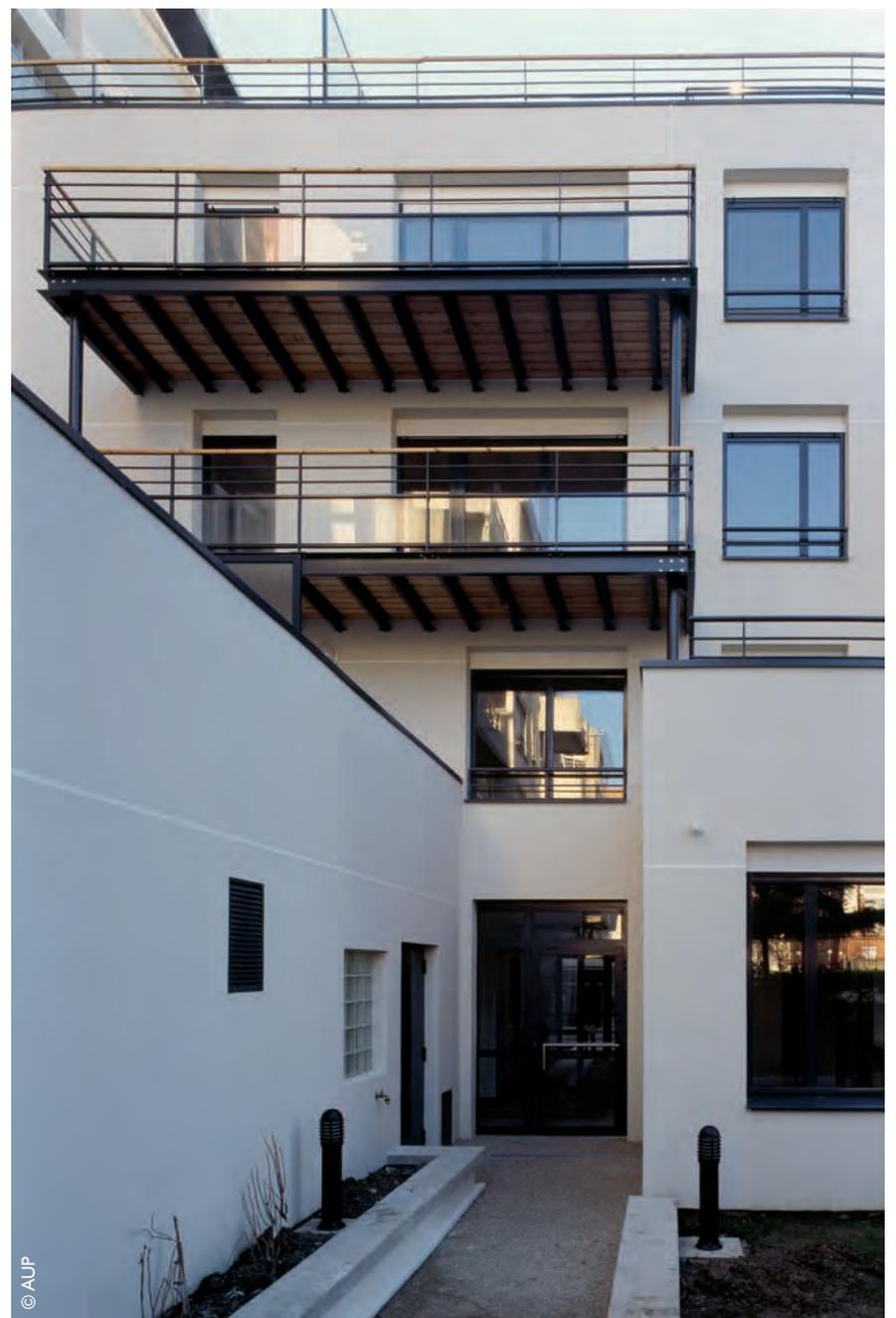
Une attention particulière a été apportée au choix des matériaux extérieurs et intérieurs pour répondre aux exigences énergétiques et environnementales fixées par le maître d'ouvrage : menuiserie alu, vitrage à lame d'argon, balcons et terrasses en bois sur ossature acier, brise-soleil, chaufferie gaz jumelée à des capteurs solaires, récupération de chaleur des eaux grises, sols en linoleum...

Cette opération répond, par anticipation, aux normes en matière d'économie d'énergie et de gestion des charges qui seront imposées pour toutes les constructions à partir de 2013. Elle bénéficie du label BBC et H&E profil A.









**Entreprises:** Entreprise Générale:TCESACIEG / Gros-œuvre Extérieurs Espaces verts:TAM / VRD EMULITHE / Etanchéité: ASPHALTICA / Revêtements de façades: Pierre Evolution MB Façade / Menuiseries extérieures et fermetures: MAP / Menuiseries intérieures MENBOIS / Cloisons Doublages Faux plafonds OCM / Serrurerie Portes de hall:TICHIT / Porte de parking: ESTPM / Plomberie Chauffage VMC: SIMON 4G / Electricité: CFO / cfa: MEUSNIER / Carrelage Faïence Sols souples: FLASH / Peinture Nettoyages: FLASH / Ascenseur SCHINDLER



# ACTIVITÉS ■ ■

La construction de bâtiments d'activités illustre traditionnellement la vitalité économique d'une époque et constitue parfois un des éléments de communication du savoir faire de l'entreprise.

Les réalisations primées dans cet ouvrage expriment pour chacune d'entre elles, la volonté de la maîtrise d'ouvrage de considérer l'architecture comme un vecteur fort de leur identité et de leur ancrage territorial. Ces bâtiments répondent naturellement à leur fonction productive mais participent de part leur conception à la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale. Ces projets témoignent également de l'intérêt de créer des lieux de travail adaptés à la communauté humaine qui y passe une part importante de son existence en favorisant la qualité des ambiances intérieures et le confort d'usage. Ces réalisations fonctionnent également comme une vitrine de leur savoir faire et de leur capacité d'innovation et la qualité architecturale en est le garant.

MAÎTRE D'OEUVRE  
Bartijn RUUD, Serge SAMSON,  
Nathalie PAYENS (paysagiste)

MAÎTRE D'OUVRAGE  
NEDAP FRANCE

DATE DE LIVRAISON:  
Décembre 2010

SURFACES  
SHON: env. 1650 m<sup>2</sup>  
SHOB: env. 3200 m<sup>2</sup>

COÛT  
**3 200 000 €**

PROGRAMME  
siège social, plateaux de bureaux et entrepôt



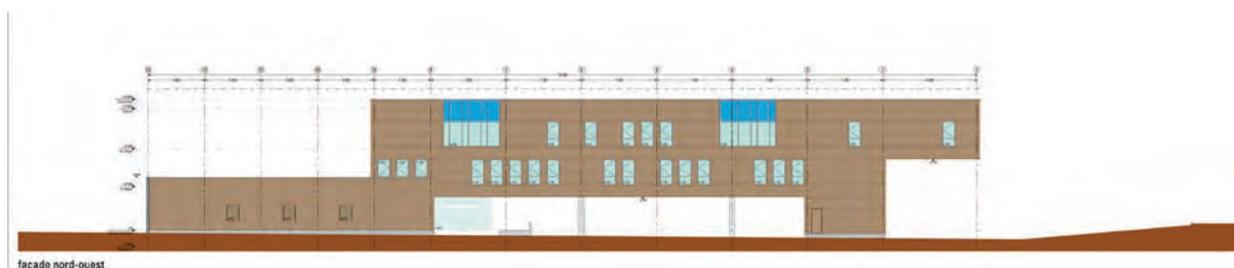
© NEDAP FRANCE

Dix ans après sa création, la société NEDAP a choisi d'implanter son nouveau siège social à Eragny sur Oise. Situé dans le périmètre de la ZAC Centre Gare de la commune, le bâtiment a été implanté sur une parcelle en friche, entre la RN 184 et une zone pavillonnaire. L'emplacement choisi par NEDAP, situé à proximité du centre ville dans un tissu urbain à dominante pavillonnaire, permet un accès facile à la gare et aux commerces, deux atouts qui font souvent défaut aux zones d'activités classiques. En s'implantant sur ce terrain atypique, le long d'un axe à très fort trafic, la société NEDAP souhaitait également offrir une nouvelle visibilité à sa société, notamment grâce à un parti pris architectural qui illustre la capacité d'innovation de l'entreprise. Disposé parallèlement à la route nationale, le bâtiment permet d'isoler la zone résidentielle des nuisances visuelles et sonores

et crée une transition visuelle entre les volumes imposants des entreprises environnantes et la zone pavillonnaire de faible hauteur.

Les abords du bâtiment ont fait l'objet d'un traitement paysager soigné afin d'assurer la liaison avec le quartier résidentiel voisin. Des pavés permettent la circulation automobile, les places de stationnement sont traitées en Evergreen tandis que les accès piétons sont réalisés en pierre du Hainaut. Ce jardin se veut durable, avec des espèces végétales à la fois esthétiques et faciles d'entretien.

La conception du projet a été en quelque sorte bicéphale : la conception confiée à un architectes néerlandais, Bartijn RUDD, en étroite collaboration avec le maître d'ouvrage NEDAP et la réalisation à un architecte français Serge SAMSON garant de la







bonne exécution de l'ouvrage.

La composition du bâtiment joue sur un assemblage de volumes parallélépipédiques, créant quatre façades distinctes. Côté RN 184, la façade est couverte de panneaux en Eternit blanc, afin de représenter «la vitrine tertiaire» de l'entreprise. Côté résidentiel, l'aspect sensible et chaleureux du bardage de bois vertical en pin Douglas assure une transition douce avec la composition paysagère des espaces extérieurs.

Au Sud du bâtiment, un porte-à-faux de 9m situé au 2ème étage, véritable « figure de proue » du bâtiment symbolise l'esprit audacieux et innovant de l'entreprise. Il accueille des salles de réunions, de représentation et de repos du personnel.

Le corps principal du bâtiment, posé sur pilotis, a permis d'y insérer des espaces de stationnement, limitant ainsi l'impact visuel des voitures. Les plateaux de bureaux de faible largeur (12 m au 1er étage et 9 m au second étage) permettent de reporter les charges sur les voiles des façades et offrent aux usagers du bâtiment une liberté dans l'organisation des surfaces de travail. Un agencement intérieur fait de cloisons irrégulièrement vitrées et colorées apporte une lumière traversante et un éclairage naturel.

Construit en un an, le bâtiment a été conçu selon le principe de dalles sur voiles, et bénéficie d'une isolation par l'extérieur assurant le traitement des ponts thermiques. Les triples vitrages, le chauffage réversible VRV utilisant une pompe à chaleur à haut rendement, et l'éclairage basse consommation permettent à ce bâtiment d'être proche des exigences BBC.

Dans son usage quotidien, l'abondance de lumière naturelle, l'insonorisation et le traitement de l'air offre un confort de travail apprécié des usagers. La qualité du traitement paysager des abords du bâtiment contribue à l'intégration réussie de ce type de programme en milieu urbain.



**Entreprises:** EBonnie: Gros oeuvre / Gyr: Façades bois et étanchéité / Estrade: Fenêtres et ouvertures / Rezza: Courants forts, faibles et réseau / Billis Climatisation: Chauffage et climatisation / Decor 2000: Aménagement intérieur / Secobat: Peinture et sols

MAÎTRE D'OEUVRE ■  
Cabinet d'architecte DUGIT-GROS & DAVAINÉ

MAÎTRE D'OUVRAGE ■  
SAS M. HERVÉ

DATE DE LIVRAISON:  
**2009**

SURFACES  
**SHON: 2000 m<sup>2</sup>**

COÛT  
**2 300 000 €**

PROGRAMME  
agence pour Hervé Thermique Paris IDF Installation  
Bâtiment HQE et BBC  
2010-2011 | Bâtiment HQE exploitation



Soucieux de construire un siège social faisant appel aux concepts de l'éco construction, la société Hervé thermique, société de génie électrique et climatique a choisi de s'implanter à Ennery, dans le parc d'activités « les Portes du Vexin » au cœur du Parc naturel du Vexin français.

Dans un souci de développement durable du territoire conforme aux objectifs du PNR du Vexin français, la Communauté de communes du Sausseron a engagé une démarche innovante en dotant ce parc d'activités d'une charte de qualité environnementale particulièrement ambitieuse.

Cette charte vise à maîtriser la consommation des ressources naturelles, à pratiquer une gestion différenciée des espaces verts et à promouvoir une qualité architecturale, environnementale et paysagère des constructions. Cette ambition correspondait parfaitement au cahier des charges élaboré par la société Hervé Thermique pour la réalisation de son siège social.

Le projet développe près de 2000 m<sup>2</sup> de surfaces construites dans un espace paysagé de 5000 m<sup>2</sup>.

Le bâtiment, entièrement de plain-pied, se caractérise par son mode constructif en ossature bois et de grandes ouvertures vers l'extérieur qui mettent l'environnement au cœur de ce projet.

Un patio central traité en espace vert, apporte au cœur du bâtiment une transparence et une lumière naturelle complétée par de larges percements cadrant le paysage arboré du parc d'activités ; des terrasses extérieures aménagées en espace de travail et de détente participent au confort et à l'agrément des salariés.

Les bois des structures sont labellisés PEFC ou FSC. Les murs porteurs en bois massif, du fait de leur faible charge, ont permis de réduire les terrassements et







les fondations. La structure bois limite les ponts thermiques et favorise le confort des salariés et les économies d'énergie.

L'éclairage des parties communes est temporisé et déclenché par des détecteurs de présence.

Le système de chauffage et de ventilation est composé d'un puits canadien, d'une centrale de traitement d'air qui permet de réchauffer l'air neuf avec des calories de l'air repris dans le bâtiment, de pompes à chaleur Eau/Eau, d'un plancher chauffant/rafraîchissant et de poutres climatiques.

Les eaux pluviales sont collectées et utilisées pour les sanitaires. Un système de Gestion Technique du Bâtiment (GTB) assure le suivi des informations sur le fonctionnement de ces équipements.



Le bâtiment a obtenu pour sa conception et sa réalisation, la certification HQE et le label Bâtiment Basse Consommation.





**Entreprises:** MYRH TP (VRD) / LECONTE Ennery (Gros OEuvre, Plâtrerie Isolation) / Charpente HOUOT (Structure Bois) / GENTY SA (Couverture) / BIEBER SA (Menuiseries extérieures) / ARETECH (Cloisons aluminium) / DORMA Accueil (Portes automatiques) / L. LE BIHAN (Menuiseries intérieures) / SECOBAT (Revêtements de sol, peinture) / DIRICKX (Portail et clôtures) / SNT (Aménagements paysagers) / Hervé Thermique (CVC, Plomberie, Électricité)

MAÎTRE D'OEUVRE  
Gilles DELAPORTE (architecte)

MAÎTRE D'OUVRAGE  
SCI APSARA pour la Sté ROCH,  
François L'HÉRITIER

DATE DE LIVRAISON:  
Novembre 2007

SURFACES  
SHON: 1415 m<sup>2</sup>  
SHOB: 1800 m<sup>2</sup>

COÛT  
**1 730 000 €**

PROGRAMME  
Construction d'un siège social comprenant  
bureaux, laboratoires, espace d'activités

La société Roch Service est un bureau de contrôle indépendant intervenant dans le domaine de l'éclairage public.

Pour créer son nouveau siège social comprenant une trentaine de bureaux, trois laboratoires et un espace d'activités de 400 m<sup>2</sup>, le maître d'ouvrage a rédigé

un cahier des charges qu'il a soumis à plusieurs architectes. Le confort, la convivialité, la qualité de l'ambiance, la maîtrise de l'énergie et le respect de l'environnement figuraient au nombre des exigences de la maîtrise d'ouvrage.

Le parti architectural adopté par Gilles Delaporte distingue deux bâtiments aux volumes simples : le premier accueille les bureaux, alors que le bâtiment d'activités se trouve en second plan.

L'entrée du site a respecté les plantations existantes et un bassin extérieur contribue à l'agrément général en créant une source de fraîcheur sur la façade sud/est la plus exposée aux surchauffes l'été.

L'aspect du bâtiment est volontairement sobre et revêtu par des panneaux isolants laqués et des menuiseries aluminium à rupture de pont thermique. La majorité des choix techniques a été opérée sur des bases esthétiques, fonctionnelles et performancielles. La mise en œuvre de tranchées drainantes pour l'évacuation des eaux de pluie, la climatisation réversible avec régulation par façade et par bureau, les larges surfaces vitrées, sont autant de solutions retenues pour répondre aux exigences de maîtrise de l'énergie, de confort ou de protection de l'environnement.

Privilégier l'éclairage naturel a notamment conduit le

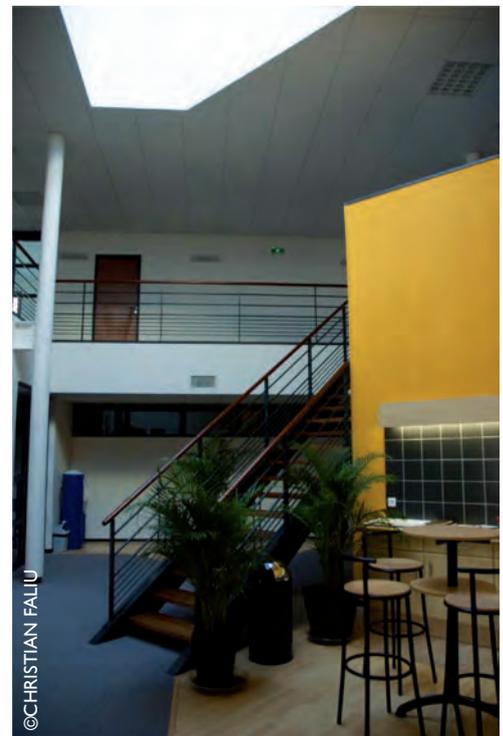






concepteur à créer un hall d'accueil largement éclairé et une verrière au centre du bâtiment. Ce point de rencontre et la composition des espaces facilitent les échanges et contribuent à la convivialité. La distribution intérieure est particulièrement soignée, le cloisonnement assuré par des dispositifs de rangement favorisant l'appropriation des lieux par les salariés.

Cette réussite est le fruit d'une complémentarité exemplaire entre un maître d'ouvrage et un architecte et les qualités esthétiques et de confort de ce lieu de travail participent aujourd'hui à la satisfaction de tous.





**Entreprises:** Socotec: bureau de contrôle, SPS / Codebat: gros oeuvre / CMF: charpente, bardage, couvert / Marisol: cloisons, doublage, faux-plafonds / Salles: menuiseries extérieures / Petitjean: agencements intérieurs / MYHS: menuiseries intérieures / LFB: serrurerie / Rebeyrolle: plomberie, ventilation / ATDF: climatisation / Vautier: électricité / Secobat: peintures sols souples / SNPR:VRD

